

# FICHE D'INSCRIPTION A LA CANTINE SCOLAIRE

ANNEE 2018/2019

NOM DE L'ELEVE :

PRENOM :

NOM ET PRENOM DES PARENTS :

CLASSE :

ADRESSE :

PROFESSION du Père :

PROFESSION de la Mère :

Téléphone Mr -Domicile :

Travail :

Téléphone Mme - Domicile :

Travail :

Adresse e-mail :

Médecin de Famille (Nom - Téléphone) :

Régime alimentaire obligatoire (certificat médical) :

Régime alimentaire souhaité :

En cas d'absence des parents,

Personnes à joindre en cas d'urgence et habilitées à venir chercher l'enfant (Nom - Téléphone) :

Ces personnes devront être en possession d'une autorisation écrite des parents.

-----

<p>Votre enfant est-il scolarisé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> A l'école Germaine TILLION</li><li><input type="checkbox"/> A l'école Ste Marie</li><li><input type="checkbox"/> En Maternelle</li><li><input type="checkbox"/> En Primaire</li></ul>	<p>Votre enfant prendra-t-il ses repas à la cantine :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> <b>Toute l'année scolaire</b></li><li><input type="checkbox"/> <b>Toute la semaine</b></li><li><input type="checkbox"/> <b>Tous les lundis</b></li><li><input type="checkbox"/> <b>Tous les mardis</b></li><li><input type="checkbox"/> <b>Tous les jeudis</b></li><li><input type="checkbox"/> <b>Tous les vendredis</b></li><li><input type="checkbox"/> <b>Occasionnellement</b></li></ul>
---	--

Dans le cas où votre enfant ne prend pas des repas régulièrement, une fiche est à compléter chaque semaine pour la semaine suivante et doit être remise à la Mairie le JEUDI soir ou vendredi avant 9 h 00 au plus tard ( ces fiches sont à votre disposition en Mairie).

**Un service minimum a été instauré en cas de grève ainsi qu'en cas d'intempéries.**